

# LE GRAND INVALIDE

ORGANE DE LA FONDATION DES PLUS GRANDS INVALIDES DE GUERRE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

<https://www.invalidesdeguerre.org>

[fondation@invalidesdeguerre.org](mailto:fondation@invalidesdeguerre.org)



13 AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET  
75007 PARIS

Métro : La Tour-Maubourg (ligne 8)

Téléphone : 01 44 11 32 70

BÉNÉFICIAIRES DES ARTICLES L. 125-10, L. 133-1, L. 132-1 OU L. 132-2 DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

## ANDRÉ, MON AMI, MON FRÈRE

**T**u m'as laissé, tout seul, sur le bord du chemin, en larmes.

Cent fois pourtant, au cours de ces cinquante années de vie commune, nous avons décrété dans un éclat de rire : " Nous sommes immortels" !

Cinquante années, c'était avant Handisport, durant lesquelles nous avons tiré la charrue dans le même sens, avec la même hargne. Tu as tiré, je l'avoue, plus fort que moi !

Souvent nous chicanions, sans jamais hausser le ton, en terminant toujours par une embrassade. Tu as su, au cours d'une vie active, partager des moments heureux en famille, toujours agrémentés d'agapes généreuses, trop peu nombreux, hélas ! Tes innombrables amis conserveront de toi cette fidélité infailible qui te caractérisait.

Je t'ai sollicité alors que la toute nouvelle fondation avait quelques ratés au démarrage, pour apporter ton aide éclairée. Tu t'y es engouffré. Faire une chose à moitié, tu ne savais pas !

Tu m'as laissé, tout seul, sur le bord du chemin, mes larmes sont taries. Nos amis m'ont choisi pour m'asseoir à ta place, continuer ton œuvre, difficile challenge ; mais l'espoir est là avec des jeunes au sang neuf et aux idées nouvelles.

Nous nous efforcerons de continuer et entretenir la mémoire et la flamme que nos anciens ont allumée, voici plus de cent ans avec des moyens qui, de loin, n'étaient pas les nôtres aujourd'hui.

Repose en paix André, mon ami, mon frère, surveille-nous de loin.

**Charles Deygas**  
*président de la Fondation*

☛ **À NOS LECTEURS:** le rythme de parution du *Grand Invalide* change à compter du numéro 822 que vous tenez en mains. Vous retrouverez désormais votre bulletin trois fois par an avec des parutions en avril, août et décembre.

## Sommaire

quadrimestriel - 100<sup>e</sup> année

**n° 822 - septembre-décembre 2022**

### Page 33

Édito

### Page 34

*In memoriam* : André Auberger

### Page 36

9<sup>e</sup> remise des Prix de la fondation

Comité Scientifique et Médical

### Page 37

Comité Sport et Jeunesse

### Page 39

Comité de la Mémoire

### Page 40

Remise des prix du concours 2022  
des lycées militaires de la Défense

### Page 43

98<sup>e</sup> ravivage de la Flamme

### Page 44

Handicap & Accessibilité n° 32

### Page 45

Nos camarades décédés

### Page 46

La médecine militaire occidentale  
tire les leçons du conflit ukrainien

### Page 47

Sortie pédagogique du lycée naval

### Page 48

Articles parus dans *Le Grand Invalide*  
en 2022  
Cotisations 2023

## IN MEMORIAM: ANDRÉ AUBERGER NOUS A QUITTÉS



Comme nous vous l'avions annoncé lors de l'édition précédente (*Le Grand Invalide* n° 821), notre président André Auberge nous a quittés brutalement le 4 août 2022.

Ses obsèques se sont déroulées à l'église Saint Symphorien de Chambray-lès-Tours, le jeudi 11 août. Les honneurs funèbres militaires lui ont été rendus à l'issue de la cérémonie religieuse. Il a été inhumé à Clermont-Ferrand dans l'intimité familiale.

André Auberge est né le 20 mai 1938 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Après avoir obtenu le baccalauréat et avoir suivi une première année de licence en droit, il préparait le concours de l'inspection bancaire lorsqu'il a été, comme tous les jeunes de sa génération, convoqué pour le service militaire.

Incorporé au peloton d'Élèves Officiers de Réserve le 6 janvier 1962, il embarque à Marseille sur le *Sidi-Mabrouk* en direction d'Alger et du triste sort qui l'attend.

Le 6 mars 1962, lors d'une patrouille de nuit en service commandé, il est fauché par une rafale qui le laisse exsangue. Rapatrié à l'hôpital militaire Maillot d'Alger, il sera sauvé grâce aux efforts conjoints des docteurs Claude Aulong et Paul François.

Après une période de rééducation et de réadaptation au Val-de-Grâce, il se marie avec Marie-Claude Duhail, infirmière, le 18 avril 1966. De leur union naîtra un garçon : Arnaud.

S'ensuivra une épopée qu'il serait trop long d'évoquer ici, tant l'activité d'André Auberge aura été dense durant toutes ses années : trésorier puis président de la Fédération française Handisport, trésorier général adjoint du Comité national olympique et sportif français, président du Comité paralympique et sportif français, chef de la délégation des Jeux paralympiques (Stokemandeville, Séoul, Innsbruck, Barcelone, Lillehammer, Atlanta, Nagano, Sydney, Salt Lake City, Athènes, Turin, Pékin), fondateur et président d'honneur de la Fondation du sport français, conseiller municipal puis maire-adjoint de Chambray-lès-Tours.

André Auberge était grand officier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, commandeur de l'ordre national du Mérite, titulaire de la croix de la Valeur militaire, médaillé d'or de la Jeunesse et des Sports.

Pensant à son rôle de pionnier dans le handisport, nous ne l'oublierons pas et nous avons une pensée émue pour son épouse Marie-Claude, et leur fils Arnaud, leur belle-fille Caroline et leurs petits-enfants, Juliette et Augustin.

**Bernard Le Ferran**

## Vivant, André ! Évidemment vivant !

Comment parler d'André en quelques mots ou seulement l'évoquer... lui qui connut une vie si riche, si animée ! "Vite, dépêche-toi, ça n'attend pas !" et ainsi, jusqu'à son dernier jour. Il fut si pressé qu'il suspendait en plein vol les échanges téléphoniques ! Vous attendiez la suite. Il était ailleurs !

Une infirmière du Val de Grâce, un jour de mars 62, me dit : "Quand vous pourrez vous lever, rencontrez André Auberger : voilà un gars formidable !" Quelques semaines plus tard, depuis peu assis sur nos fauteuils roulants : long échange. D'où étions-nous ? Rémois, je lui parle "foot". Il l'aime, l'a pratiqué, d'ailleurs il aime tous les sports ! Puis nos blessures, les "filles" ! Et bien sûr, l'avenir. Comment l'imaginer désormais ? Déjà au service de chacun, André s'est fait une spécialité : "Code pratique des pensions militaires d'invalidité ..." en main, il a calculé le montant approximatif des pensions à venir. De chambre en chambre, nous colportons espoirs et rêves. "Chiffres, Sports, Soldats blessés, Amour de la France", ces sensibilités, ces motivations l'animeront jusqu'à son dernier souffle. Voilà André.

Si évoquer la mémoire d'un ami n'est jamais une chose facile, cela l'est encore moins lorsqu'il s'agit d'une amitié exceptionnelle qui remonte à plus de 60 années.

Je crois, plus que jamais, aux hasards de la vie, ces hasards qui vous embarquent sur des chemins imprévus et vous permettent parfois de découvrir au-delà de leur apparence, des hommes d'exception. Tel fut le cas en ce qui me concerne avec l'ami André Auberger, croisé au cours d'un repas pris à l'issue d'une remise de Légion d'honneur à l'un de mes amis.

Lors de ce repas avec ce jeune "exilé" venant de décider d'abandonner ses volcans d'Auvergne pour se fixer en Touraine, rien ne laissait présager que cette rencontre allait m'embarquer à

Nous nous sommes retrouvés un an après aux Invalides : chambre 3, 1<sup>er</sup> étage. Son lit jouxtait le mien. Chaque matin, même scénario. L'œil à peine ouvert, je le voyais "apprendre l'Equipe par cœur", ou alors il revenait du Foyer où Monsieur Pierre lui avait "passé" au téléphone Marie-Claude, infirmière au Val, que j'ai plaisir à saluer ici. Marie-Claude, épousée en 1966, discrète, indispensable pour stabiliser cet ami pétulant. Le soir, à la télé, il préférait le Canard ou préparer le 3<sup>e</sup> repas qu'on prendrait plus tard. Ceux qui ont connu cette Institution savent de quoi je parle. André se révélait très bon cuisinier. Il nous entraînait chaque jour rue Cler. Là, il connaissait tous les commerçants, négociait nos achats. Et vite, entraînés par ce bon vivant, nous nous retrouvions à d'excellentes tables, à deux pas des Invalides, cinq sans fauteuil, entassés dans sa 404. Les serveurs en portaient quatre à leur place. André s'offusquait de ce procédé "barbare" et gagnait la table debout comme lors de son mariage. Ce "Monsieur" handicapé à la belle apparence, à l'excellente réputation, savait aussi donner le change dans de vraies fêtes peu arrosées à cause de sa blessure au foie, ou dans des chahuts gran-

des côtés de façon intensive en direction de la vie associative, plus précisément le sport pour les personnes handicapées à mille lieues de mes préoccupations à cette époque, ce qui ne devait pas tarder à changer à son contact.

En effet, très vite la proximité de nos lieux de résidence aidant, celui-ci sut me convaincre de le suivre sans imaginer un seul instant où cela me conduirait, notamment après son élection à la présidence et pour moi à l'un des postes de vice-président fédéral.

Ces soixante années de route en commun, où jamais la moindre brouille n'est intervenue, m'ont permis d'avoir un double regard, d'une part sur sa fonction de président dont l'engagement et les résultats obtenus au plan national et international, longuement

dioses. Il pouvait même devenir un "drôle de sacrifiant" ! N'a-t-il pas fomenté, en 1964, un lâcher de souris dans les couloirs du 1<sup>er</sup> étage ? Dans la chambre au bas d'une armoire, lui et moi, nous avons élaboré un véritable élevage, mais l'odeur nous trahit : lors d'une visite du docteur Pelot, chirurgien, chef du Service, notre projet fut découvert ! Cris, noms d'oiseaux, menaces d'expulsion définitive ! La violente colère du docteur nous a fait vite capituler !

Les journées d'André étaient trop courtes : rééducation, rencontres avec les copains, visites d'amis "extérieurs", durant ces années mûrissaient son avenir, les initiatives comme les responsabilités qu'il sut prendre par la suite dans le monde sportif associatif, olympique puis paralympique, enfin dans celui des soldats blessés, et les créations importantes qu'il mena à la satisfaction de tous.

Tel fut mon cher André, mon inestimable André, élevé il y a cinq ans dans l'ordre de la Légion d'honneur à la dignité de grand officier. 60 ans, mon ami !

**Guy Hoyon**

rappelés lors de son éloge funèbre, ne peuvent que susciter l'admiration et d'autre part, sur l'ami attentif et généreux m'ayant offert la possibilité de nouer de véritables liens familiaux, nourris au fil du temps, de nos peines, de nos joies et de grand moments de bonheur, en particulier lors de nos parties de pêche en mer ou de nos vacances, où régnait avec nos enfants une ambiance de "colo" et où André ne refusait pas de jouer l'animateur.

Aujourd'hui, si sa disparition est vécue comme celle d'un frère me laissant un goût amer, ma consolation est d'avoir côtoyé une si "belle personne". Merci à toi André pour m'avoir et nous avoir offert cette opportunité de vivre à tes côtés cette belle aventure.

**Charles de Belder**

# 9<sup>e</sup> remise des Prix de la Fondation

## COMITÉ SCIENTIFIQUE & MÉDICAL



Le médecin général inspecteur Louis Cador, responsable du comité scientifique et médical, et le médecin principal Raphaël Paris, représentant le docteur Henri de Lesquen.

### LAURÉAT 2022

Un **prix d'honneur d'un montant de 10.000 €** a été décerné au docteur Henri de Lesquen et son équipe pour le développement d'une formation non-technique de type Crew Resource Management au profit des antennes chirurgicales aérotransportables/parachutistes(ACA/ACP) avant leur projection en Opération Extérieure.

Les ACA/ACP sont constituées ainsi : un anesthésiste, trois chirurgiens, deux infirmiers anesthésistes, deux infirmiers de bloc opératoire, quatre infirmiers de soins généraux et un personnel administratif. Assurant le soutien médicochirurgical au plus près du combattant en Opération Extérieure, ces équipes suivent une mise en condition opérationnelle annuelle d'une semaine au Centre de Formation Opérationnelle Santé (CeFOS, camp de la Valbonne, France). Cette formation a pour but de familiariser les équipes à l'accueil de traumatisés sévères au sein de la structure chirurgicale déployée à l'avant : l'Antenne de Réanimation de Chirurgie de Sauvetage.

En 2021, avec l'aide du Département Neurosciences et Sciences Cognitives de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées, un curriculum de formation aux Facteurs Organisationnels et Humains (FOH) a été mis en place. Ce dernier s'articule autour de 4 cours théoriques de 45 minutes dédiés aux 4 thématiques principales : Leadership, Prise de décision, Coordination et Conscience de situation, et sur 4 ateliers : un montage de la structure chirurgicale, un jeu de rôle sur le triage, une simulation d'accueil de 2 victimes, et une simulation d'accueil multi victimes. Ces deux dernières simulations sont effectuées en condition réelle à l'aide de mannequins haute-fidélité, mettent en situation les équipes dans leur environnement opérationnel réel, et déroulent l'ensemble du processus de prise en charge de blessés de guerre.

Méthodes : cette étude évalue les axes de développement d'un curriculum de formation par la simulation aux FOH à destination des ACA/ACP. L'approche a reposé sur 3 étapes : les deux premières ont déjà été mises en œuvre, tandis que la troisième est l'objet du projet présenté.

De manière synthétique, on peut lister :

- 1) l'observation sur le stage de formation des ACA/ACP au CeFOS ;
- 2) le déploiement d'un produit s'inspirant de modèles existants (sous marinière, personnels navigants, etc.) adapté au niveau de compétence des personnels et à leurs conditions d'emploi, intégrant cours théoriques et sessions de simulation à grande échelle d'accueil de blessés ;
- 3) l'évaluation et le développement de cet outil : afin d'adapter cette formation aux besoins des équipes, ce projet repose sur l'observation des équipes lors des simulations en situation immersive d'afflux de blessés sur support audio/vidéo au moyen d'une échelle d'observation standardisée (T-NOTECHS) par deux experts indépendants.

Résultats attendus :

- la validation d'une grille d'observation standardisée pour la formation des équipes de traumatologie multidisciplinaires en situation d'accueil multivictimes ;
- la standardisation de l'enseignement, des objectifs pédagogiques et de l'observation des acquis lors des simulations assurant ainsi la reproductibilité de ce curriculum ;
- la mise en évidence des points forts et des points faibles des équipes dans un souci d'amélioration de la prise en charge du combattant.

## COMITÉ SPORT & JEUNESSE

### LAURÉAT 2022

Un **prix d'encouragement d'un montant de 2.500€** a été décerné à l'association ULTRAOPS pour l'organisation du défi sportif Bardenas.

Après avoir réalisé la traversée de la Death Valley aux États-Unis en septembre 2019, l'association ULTRAOPS se lance un nouveau défi sportif. Il s'agit de permettre à sept militaires blessés en service d'effectuer en septembre 2022, la traversée du désert des Bardenas (Espagne), soit 200 km en 10 jours.

En organisant des défis sportifs, l'association ULTRAOPS permet à des militaires blessés en service de réaliser des exploits qui démontrent leur capacité de résilience. La médiatisation de ces événements a pour but de mobiliser des fonds qui seront reversés au Service de santé des armées (SSA), et plus particulièrement au Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA).

L'association a pour mission première de soutenir les militaires blessés, grâce à la réalisation de défis sportifs servant de tremplin pour la reprise de service ou la reconversion dans le civil.

L'objectif du défi Bardenas est de récolter à minima la somme de 15.000 euros pour aider à financer l'achat de matériels nécessaire à la fabrication de poches de sang lyophilisé.



Le lieutenant-colonel (ER) Gaëtan de la Vergne, secrétaire général de la fondation et responsable du comité Sport et Jeunesse, et l'un des sept militaires ayant participé au défi, le 1<sup>er</sup> classe Gabin Thuillier, de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

## COMITÉ SPORT & JEUNESSE



Le lieutenant-colonel (ER) Gaëtan de la Vergne, secrétaire général de la fondation et responsable du comité Sport et Jeunesse, et Mme Catherine Afalo, secrétaire général du Cercle Sportif de l'Institution nationale des Invalides.

### LAURÉAT 2022

Un **prix d'honneur d'un montant de 5.000€** a été décerné au Cercle Sportif de l'Institution nationale des Invalides pour l'organisation d'un stage de reconstruction par le sport.

Ce stage intitulé "Mer et Vent" s'adresse à des militaires blessés et à des victimes d'attentat. Organisé dans un environnement aquatique, il s'agit de proposer aux stagiaires un panel varié d'activités nautiques. Il s'est déroulé du 10 au 16 septembre 2022 sur la presqu'île de Giens à Hyères dans le Var.

Le stage offre dix places réparties entre les trois armées, la Gendarmerie et les victimes d'attentat.

Il s'agit pour les participants :

- de découvrir ou redécouvrir la pratique d'activités sportives de pleine nature adaptées à leur handicap ;
- de reprendre confiance en eux ;
- de se reconnecter avec leur milieu professionnel de référence ;
- de retrouver les valeurs sportives et militaires, le goût de l'effort, le dépassement de soi, la cohésion et l'entraide ;
- de partager leur expérience du handicap.

En repoussant leurs limites, le stage vise également à leur faire découvrir et développer leurs capacités de résilience.



Le lieutenant-colonel (ER) Gaëtan de la Vergne, secrétaire général de la fondation et responsable du comité Sport et Jeunesse et M. Didier Coutellier, représentant l'Association Cercle Jules Ferry Tennis.



*Tennis-fauteuil*

### LAURÉAT 2022

Un **prix d'encouragement d'un montant de 3.600€** a été décerné à l'Association Cercle Jules Ferry Tennis de Saran pour l'acquisition de deux fauteuil adaptés à la pratique du paratennis.

Cette association a pour but de favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap de Centre de Rééducation par la pratique du tennis et/ou du tennis en fauteuil.

L'objectif de cette découverte de la pratique du tennis-fauteuil est de montrer que le sport est une activité réalisable par tous et essentiel pour la santé. Que le tennis est un sport sociétal car il se pratique avec d'autres personnes en situation de handicap, mais aussi avec de la famille des amis ou les enfants, et sur un terrain de tennis classique. Le tennis est un sport favorable au partage car il ne nécessite que très peu d'adaptation.

Le CJF Tennis met à disposition un enseignant de tennis, formé au tennis classique et au tennis en fauteuil roulant. Celui-ci se déplace sur le Centre de Rééducation Fonctionnel.

L'enseignant vient avec le matériel pédagogique du tennis, un filet de minitennis, des raquettes, des balles adaptées et des fauteuils roulants.

Le projet consiste à acquérir deux fauteuils : un modèle pour un adulte et un pour enfant.



Pour découvrir le tennis-fauteuil, flashez le qr-code ci-contre ou suivez le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=0dzgnOkC8k0>

## COMITÉ DE LA MÉMOIRE

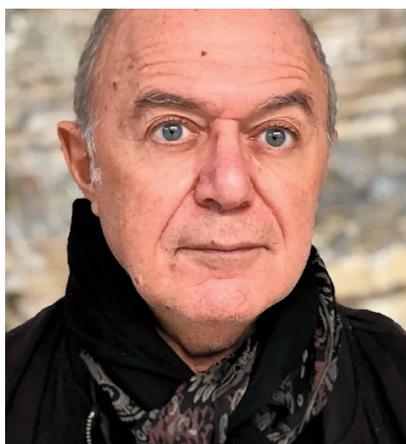


De g. à dr., André Auberger, président de la Fondation des plus grands invalides de guerre, Jean Orizet, président de l'Association des écrivains combattants et Alfred Gilder, secrétaire général de l'Association des écrivains combattants.

Un **prix d'encouragement d'un montant de 2.000 €** a été décerné à l'Association des écrivains combattants (AEC) pour son prix littéraire Michel Tauriac.

Ce prix récompense l'ensemble d'une œuvre. Il est mécéné par notre fondation.

Le prix Michel Tauriac 2022 a été attribué à Pierre Assouline dont le dernier ouvrage, *Le paquebot*, publié aux éditions Gallimard, connaît un vrai succès de librairie.



### PIERRE ASSOULINE

Né le 17 avril 1953 à Casablanca, Pierre Assouline est un journaliste, chroniqueur de radio, romancier, et biographe français. Ancien responsable du magazine *Lire*, membre du comité de rédaction de la revue *L'Histoire* et membre de l'académie Goncourt depuis 2012, il a notamment écrit les biographies de Marcel Dassault, Georges Simenon, Gaston Gallimard, Jean Jardin, Daniel-Henry Kahnweiler, Albert Londres ou encore Hergé. Il est l'auteur de milliers d'articles et de chroniques radio.

Fils de Marcel Assouline, directeur de sociétés, et de Monique Zerbib, Pierre Assouline passe sa prime enfance à Casablanca puis rejoint la France et suit des études secondaires au cours Fidès et au lycée Janson-de-Sailly à Paris. Il fait ses études supérieures à l'université de Nanterre et à l'École des langues orientales, puis devient journaliste.

Il travaille d'abord pour des agences (Apei, Asa Press, Fotolib) avant d'entrer aux services Étranger du *Quotidien de Paris* (1976-1978) puis de *France-Soir* (1979-1983), tout en enseignant au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) et en collaborant à la revue *L'Histoire* (1979).

À partir des années 1980, il se rapproche du milieu littéraire, devenant conseiller littéraire des éditions Balland (1984-1986) et écrivant plusieurs livres sur l'histoire culturelle récente, à commencer par une biographie de Gaston Gallimard (1984). Il entre comme rédacteur au magazine *Lire* en 1985 et y devient directeur de la rédaction en 1993.

Il travaille aussi à la radio, sur France Inter (1986-1990), RTL (1990-1999), ponctuellement sur France Culture, est chroniqueur au journal *Le Monde*, critique pour *Le Nouvel Observateur*, et membre du comité de rédaction du mensuel *L'Histoire*.

Il est chargé de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris, pour le cours de lecture/écriture en première année et à l'école de journalisme de cet institut.

Il intègre l'académie Goncourt le 11 janvier 2012 pour y siéger en tant que juré au couvert de Françoise Mallet-Joris.

Il est membre du "comité culturel" de la maison de vente Artcurial, du Cercle de l'Union interalliée.

C'est par son travail de lobbying auprès des conseillers du maire de Paris que la rue Sébastien-Bottin prend le nom de rue Gaston-Gallimard.

### la France au cœur

#### Concours interlycées militaires de la Défense - édition 2022

Pour sa seconde édition, le concours « **la France au cœur** », organisé par la Fondation des plus grands invalides de guerre (FPGIG) avec le soutien de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), a rencontré un franc succès.

Il était proposé aux lycéens, scolarisés en classes de seconde au sein des six lycées militaires de la Défense, de participer à un concours de dissertation sur le thème " **Sport et Armées-Jeunesse** " :

*"Alors que la France se prépare à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques au cours de l'été 2024, vous montrerez comment le mouvement sportif français s'est déjà mobilisé et va continuer de le faire pour soutenir nos athlètes olympiques et paralympiques avec la contribution des Armées. Quelles sont, selon vous, les valeurs communes aux militaires et aux sportifs ?"*

Vingt-trois copies nous sont parvenues (quinze candidats libres sur vingt-trois inscrits et huit groupes sur neuf inscrits). Le jury s'est réuni le 19 mai et a arrêté la liste des lauréats suivante :

#### Catégorie « Œuvre collective »

- Prix d'honneur de 5.000 € : lycée naval de Brest (seconde 2) ;
- Accessit de 2.500 € : lycée militaire d'Aix-en-Provence (seconde 4) et lycée militaire national des pupilles de l'air (seconde 2)

#### Catégorie « Candidat libre »

- Prix d'honneur de 3.000 € : Hermine Boyer (Prytanée national militaire) et Coline Samuel (lycée militaire national des pupilles de l'air),
- Accessit de 1.500 € : Moncef Djadi (lycée militaire d'Autun).

C'est donc 17.500 € qui ont été distribués pour ce concours organisé dans le cadre du programme d'action 2022 de la fondation – catégorie Mémoire.



De g. à dr., André Auberger, président de la Fondation des plus grands invalides de guerre remet le diplôme d'honneur du concours des lycées militaires dans la catégorie "Œuvre collective" à la seconde 2 du lycée naval représentée par Agathe Graviou et Laurent Héry, professeur d'histoire-géographie.



De g. à dr., Patrice Molle, représentant le ministre de l'Intérieur au sein du conseil d'administration de la Fondation des plus grands invalides de guerre, a remis l'accessit du concours des lycées militaires de la Défense catégorie "Œuvre collective" au lycée militaire d'Aix-en-Provence, représenté par le lieutenant-colonel Grégory Hacia, commandant en second, et M<sup>me</sup> Marie-Frédérique Bordier, professeur de lettres classiques et théâtre.



De g. à dr., Christian Gal, représentant le ministre de la Santé au sein du conseil d'administration de la Fondation des plus grands invalides de guerre, a remis l'accessit du concours des lycées militaires de la Défense catégorie "Œuvre collective" à la seconde 2 du lycée militaire national des pupilles de l'air, représentée par Stéphane Bérod, professeur de sciences physiques, Johanne Sauvadet-Egea, Romane Pichavant et Mathilde Sauvadet-Egea.



De g. à dr., André Auberger, président de la Fondation des plus grands invalides de guerre, Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG, Hermine Boyer (Prytanée national militaire), colauréate du concours des lycées militaires dans la catégorie "Candidat libre" et le capitaine Benoit Reuter.



De g. à dr., Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG, Coline Samuel (Lycée militaire national des pupilles de l'air), colauréate du concours des lycées militaires dans la catégorie "Candidat libre" et Stéphane Bérod, professeur.



Joseph-Émile Serna, trésorier général de la Fondation des plus grands invalides de guerre a remis l'accessit du concours des lycées militaires dans la catégorie "Candidat libre" à Moncef Djadi (lycée militaire d'Autun) qui, pour cette grande occasion, était accompagné par ses parents.

## 98<sup>E</sup> RAVIVAGE DE LA FLAMME



En ce 14 juillet 2022, Raymond Casal, président de l'Association nationale des plus grands invalides de guerre dépose la gerbe des Plus grands invalides de guerre avant de raviver la Flamme en compagnie de membres du conseil municipal des jeunes d'Aulnay-sous-Bois.



# INFOS HANDICAP & ACCESSIBILITÉ n° 32

## PLUS SIMPLE LA VILLE

Rachel Pretti

Les Jeux Paralympiques (28 août-8 septembre 2024) devraient accélérer les chantiers destinés à rendre Paris et l'Île-de-France plus accessibles aux personnes en situation de handicap.



Pour l'heure, "aucun métro à Paris n'est accessible", déplore le Comité paralympique et sportif français par la voix de son directeur général, Élie Patrigeon. - Philippe Lopez/AFP

**L**Y A dix ans, les Jeux paralympiques de Londres marquaient une prise de conscience, l'évidence qu'ils n'étaient pas "une annexe" des Jeux Olympiques, selon l'expression de Lambis Konstantinidis, le directeur de la planification et de la coordination au comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 (COJO).

"Avec Tony Estanguet (le patron du COJO), on a rencontré plusieurs dirigeants des comités d'organisation des Jeux de Rio (2016), Athènes (2004) ou Sotchi (2014). Tous nous ont dit: "Si on avait su, on aurait davantage investi dans les Paralympiques." Alors on ne veut pas se retrouver dans cette situation", explique-t-il. La volonté de traiter les deux événements à égalité, exprimée dès la phase de lancement de la candidature en 2016, s'est traduite par un logo unique, une seule équipe de France et bientôt deux mas-

cottes qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Reste à relever trois grands défis pour n'avoir vraiment aucun regret.

### Le point noir des transports

"C'est l'enjeu principal", confirme Élie Patrigeon, le directeur général du Comité paralympique et sportif français (CPSF), qui souligne qu'"aucun métro à Paris n'est accessible". À l'exception de la ligne 14, automatisée, le métro parisien "rentre dans les critères d'impossibilités techniques" du fait de son ancienneté, souligne Île-de-France Mobilités (IDFM), responsable des transports franciliens.

En revanche, selon la société, les tramways, RER A et B et l'ensemble du réseau de bus sont accessibles. Partenaire de Paris 2024, IDFM s'est par ailleurs engagée à fournir 1.400

bus et cars propres (électriques et au biogaz) pour les 200.000 accrédités des Jeux olympiques et paralympiques. Mais la réglementation française est très stricte en limitant le nombre de personnes en fauteuil dans chaque bus. "On est dans une logique très protectrice qui est un frein. J'espère que la prochaine loi olympique et paralympique va alléger ces contraintes", souligne Élie Patrigeon.

L'une des solutions consiste à déployer une flotte de 1.000 taxis, promise par l'État, probablement avec l'appui de Toyota, partenaire mondial du CIO. "On travaille aussi avec Paris Aéroports et la SNCF. Ils ont le bon dispositif, mais on doit s'interroger sur le volume car il faudra accueillir des milliers de personnes en situation de handicap en même temps", précise Lambis Konstantinidis.

## Objectif "accessibilité universelle"

"On a une stratégie d'accès globale, depuis les informations sur les Jeux jusqu'à l'arrivée dans le site en passant par l'achat de billets", poursuit le directeur de la planification et de la coordination du COJO. Le site Internet de Paris 2024 offre déjà plusieurs informations avec des textes courts et des mots simples.

"Le COJO a fait un énorme boulot dans la présentation de ses contenus digitaux", apprécie Élie Patrigeon. L'idée des acteurs des Jeux est de booster les aménagements favorisant "l'accessibilité universelle" d'ici à la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques, le 28 août 2024, place de la Concorde.

La Ville de Paris a choisi deux quartiers pilotes en "accessibilité augmentée", dans les X<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements, avec l'objectif d'en avoir dix-sept à l'été 2024.

"C'est penser la ville pour tous les gens qui ont des difficultés à se déplacer : les personnes âgées, malvoyantes, avec des poussettes... décrypte Pierre Rabadan, l'adjoint aux Sports. On travaille sur la chaussée, la taille des trottoirs, les obstacles comme les plots... mais aussi les commerces de quartier, pour les rendre davantage accessibles avec une pente douce ou une rampe."

## Une signalétique unique et simplissime

Côté signalétique, le challenge consiste à harmoniser les messages depuis les lieux d'arrivée jusqu'à l'intérieur des sites. Le COJO a par exemple indiqué à la Ville de Paris la police de caractères utilisée par le comité et

les couleurs de référence.

"Nous sommes responsables de la zone d'approche, donc on travaille avec le COJO pour avoir une cohérence depuis l'arrivée à l'aéroport ou à la gare jusqu'au site", confirme Rabadan. "On privilégie les grands symboles, faciles à lire, avec des couleurs étudiées", poursuit Konstantinidis.

Pour guider les athlètes et les spectateurs, la Ville de Paris prévoit aussi de recruter et former 5.000 volontaires, outre les 45.000 de Paris 2024, dont 3.000 en situation de handicap.

Escortés jusqu'à leur place, à proximité d'un accompagnant si besoin, les fans auront accès à des messages simples, avec une musique facilement reconnaissable, et le COJO planche sur différentes applications.

Le dispositif doit être opérationnel avant la cérémonie d'ouverture des JO, le 26 juillet 2024, ce qui permettra de procéder à des ajustements si nécessaires pendant les dix-sept jours qui séparent les Jeux olympiques des paralympiques.

"Paris va accueillir les Mondiaux de para-athlétisme (8-17 juillet 2023), la plus grosse compétition après les Paralympiques. Ce sera l'occasion de tester le sujet de l'accueil, des transports, de la signalétique, même si le stade Charléty n'est pas un site olympique, annonce Pierre Rabadan. Les records sont faits pour être battus. J'espère qu'on sera au-dessus de ce qu'a fait Londres."

Chiche ? ■



Logos des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024

## Nos camarades décédés

### 1939 - 1945

André Barthélémy, soldat, décédé le 31 mai 2022 à Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes)

Jean-Paul Bach, soldat, décédé le 24 octobre 2022

### AFN

Claude Theil, lieutenant, décédé le 19 juillet 2022 à Riaz (Suisse)

André Auberge, soldat, décédé le 4 août 2022 à Tours (Indre-et-Loire)

Michel Arambel, soldat, décédé le 6 août 2022 à Béziers (Hérault)

André Lemasson, maréchal des logis, décédé le 30 août 2022 à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise)

Jean-Michel Ould Younes, sergent, décédé le 13 novembre 2022 à Cannes (Alpes-Maritimes)

### T.O.E.

André Dupuy, adjudant-chef, décédé le 13 novembre 2019 à Nouméa

Raphaël Reixach, adjudant-chef, décédé le 4 mai 2022 à Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Michel Picq, général, décédé le 17 octobre 2022 à Versailles (Yvelines)

### VICTIME CIVILE

Guy Giral, décédé le 23 novembre 2022 à Alès (Gard)

### CONJOINTS SURVIVANTS

Micheline Bréard, décédée le 10 juillet 2022 à Pléneuf-Val-André (Côtes d'Armor)

Colette Flocon, décédée le 28 août 2022 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Madeleine Raujouan, décédée le 28 novembre 2022 à Balaruc-le-Vieux (Hérault)

# La médecine militaire occidentale tire les leçons du conflit ukrainien

Par Nicolas Barotte (LE FIGARO)

**DÉCRYPTAGE - La médecine de guerre doit se repenser face aux contraintes d'un engagement majeur produisant chaque jour un nombre massif de blessés.**

LES PERTES sont considérables, même si avancer des chiffres précis est hasardeux. Au bout de huit mois de guerre, les armées russes et ukrainiennes comptent leurs morts par milliers. Mais elles se gardent bien d'en assumer les chiffres réels. Les bilans officiels ont peu de crédibilité. La Russie a reconnu environ 6.000 morts. L'Ukraine a évoqué cet été 9.000 soldats tués. Une source militaire française évalue au contraire les pertes à 35.000 tués côté ukrainien et 43.000 côté russe, "à partir de données en source ouverte". Cet été, le Pentagone avançait un autre ordre de grandeur : entre 70.000 et 80.000 soldats russes "tués ou blessés". À savoir : le ratio entre blessés et tués s'élève généralement à six pour un. Quels que soient les chiffres, les services de santé militaires doivent absorber un choc.

Les médecins militaires occidentaux observent avec attention le conflit en Ukraine pour en tirer des enseignements. Pour l'instant, les retours d'expérience des hôpitaux ukrainiens sont rares. Quelques études médicales traitent des blessures sur membres par des objets "à haute cinétique", des obus par exemple. Peu de prises en charge de blessures du thorax sont analysées : "Peut-être que ces blessés ne sont pas arrivés jusque dans les hôpitaux ?", envisage une source militaire. Ils seraient morts avant.

La médecine de guerre doit se repenser face aux contraintes d'un engagement majeur produisant chaque jour un nombre massif de blessés. Demain, "les missions se dérouleront dans un contexte différent", note le médecin chef des forces spéciales françaises, le colonel "Maurice", selon son surnom. L'anonymat est requis chez les FS. "La rencontre entre le blessé et le médecin sera plus tardive", dit-il. Il faudra tenir avant d'être soigné, les soldats occidentaux n'y sont pas préparés. Dans un conflit majeur, comme celui en Ukraine, la ligne de front n'est pas stabilisée, l'espace aérien peut être soumis à un "dénier d'accès" empêchant les hélicoptères de voler (et d'évacuer les blessés) ou au contraire vulnérable aux drones. L'adversaire peut délibérément cibler les infrastructures de soin. En juin, l'Organisation mondiale de la santé avait ainsi recensé 269 attaques contre des struc-

tures médicales en Ukraine.

"En matière de préparation à la haute intensité, il n'y a pas de modèle, la seule chose possible c'est l'échange d'expérience", note le colonel Maurice. La "chefferie des forces spéciales" a donc organisé pour la première fois à Paris un colloque international de médecine militaire, réunissant 31 nations et près de 250 experts dont un représentant ukrainien.

## «Revenir à une médecine plus rustique»

Les médecins militaires, notamment ceux des forces spéciales, doivent se préparer à la fin du concept de "golden hour" qui structure depuis plusieurs décennies les opérations. Les armées occidentales sont organisées pour évacuer leurs blessés en moins d'une heure. Pour être optimale, une transfusion sanguine doit en effet avoir lieu avant la 32<sup>e</sup> minute. "Il n'est pas certain que nous pourrions tenir les délais dans un cadre de haute intensité", explique le médecin chef Maurice. À la "golden hour" devra succéder le concept de "golden day".

"L'enjeu sera demain d'amener du sang vers l'avant", poursuit-il. Pour réussir ce tour de force, les médecins s'appuient sur des innovations technologiques - par exemple pour conserver le sang plus longtemps - ou doctrinales, avec le concept de "walking

blood bank", la transfusion directe entre soldats sur le champ de bataille. Pour l'instant, la procédure est exceptionnelle. Pour se généraliser, elle devra passer par une standardisation des réglementations entre alliés. Les services de santé envisagent aussi de pouvoir opérer sur le terrain pour stopper une hémorragie avant d'évacuer le blessé.

"On s'est entraînés à l'extrême urgence, il faut revenir à une médecine plus rustique", poursuit le médecin chef. Les missions des forces spéciales, par nature discrètes et légères, seront menées avec encore plus de contraintes. "Le soutien médical de demain nous imposera l'isolement et la dispersion de nos moyens. Nous sommes aujourd'hui des techniciens du sauvetage de combat, demain, nous devons être des cliniciens de soins prolongés", dit-il. Les médecins devront savoir prendre en charge des blessures moins graves mais qui "devront être traitées dans un environnement dégradé et avec une austérité logistique. Il faudra réapprendre à se servir de ses mains, de ses yeux et de son odorat", prévient-il. Des pathologies oubliées risquent de réapparaître. "C'est le retour de la gangrène et de l'hypothermie, des infections que l'on croisait peu parce que le système de soin était performant." Ce ne sera pas le plus dur. Malheureusement, il faudra aussi réapprendre à accepter les pertes humaines. ■



Un soldat ukrainien blessé est admis dans un hôpital militaire de la région de Donetsk, le 9 août. ALKIS KONSTANTINIDIS/REUTERS

## LAURÉAT DU CONCOURS 2021 DES LYCÉES MILITAIRES DE LA DÉFENSE, LE LYCEE NAVAL ORGANISE UNE SORTIE PÉDAGOGIQUE

Par Laurent Héry, professeur d'histoire géographie au Lycée naval

Le 31 mai 2022, 73 élèves de Première du Lycée naval de Brest ont bénéficié d'une sortie pédagogique dans les Côtes-d'Armor. Cette activité a pu être organisée grâce au prix d'honneur et au prix d'encouragement décernés à deux classes, dans la catégorie Œuvre collective, par la Fondation des plus grands invalides de guerre à l'occasion de la session 2021 du concours des lycées militaires de la défense "La France au coeur".

Le matin, les élèves et leurs encadrants ont visité le Musée de la Résistance en Argoat situé au pôle de l'Étang Neuf, sur la commune de Saint-Connan. Ce musée se situe à proximité de la forêt de Coat-Mallouen où s'était constitué en juin 1944 un important maquis, fort de plusieurs centaines d'hommes, placé sous le commandement du sous-lieutenant parachutiste SAS Jean Robert.

Le musée présente, à travers cinq espaces d'exposition et une salle de projection, les différentes facettes de la Résistance dans l'Ouest des Côtes-d'Armor.

Il évoque naturellement les combats du 27 juillet 1944 au cours desquels les maquisards de Coat-Mallouen tinrent tête aux troupes d'occupation, avant de prendre part à la libération de Guingamp et de sa région.

Après un déjeuner convivial à l'auberge de l'Étang Neuf, les élèves du Lycée naval ont pris la route de Perros-Guirec pour découvrir, à partir de l'embarcadère de Trestraou, l'archipel des Sept Îles et sa réserve ornithologique.



Visite du Musée de la Résistance en Argoat à Saint-Connan – Photos Laurent Héry



L'excursion d'une durée de 2 h 30 comprenant une escale sur l'île aux Moines, a permis aux élèves de se familiariser avec différentes espèces d'oiseaux marins (fous de Bassan, macareux, pingouins torda et guillemots).

Les élèves, au terme de cette riche journée, ont pu profiter d'un bain de mer avant de pique-niquer sur la plage de Trestraou sous un soleil radieux.

Le Lycée naval remercie la Fondation des plus grands invalides de guerre pour son appui financier : les prix décernés aux élèves de Seconde, en 2021, ont permis de mener à bien ce projet pédagogique associant plusieurs objectifs disciplinaires (l'histoire et le devoir de mémoire, les sciences de la vie et de la terre).



Escale sur l'île-aux-Moines – Photos Laurent Héry

## ARTICLES PARUS DANS *LE GRAND INVALIDE* EN 2022 (N<sup>OS</sup> 820 À 822)

### Accessibilité

Infos Handicap & Accessibilité n° 30	14, 15, 16
Infos Handicap & Accessibilité n° 31	28, 29
Infos Handicap & Accessibilité n° 32	44, 45

### Culture - Loisirs - Sciences - Vie pratique

Les OPEX, quelle mémoire ?	2, 3, 4, 5, 6
<i>La nouvelle guerre secrète</i> d'Éric Denécé et Alain-Pierre Laclotte	7
<i>Gueules cassées Sourire quand même</i> de Francis Caryn et Isabelle Gaudon	7
Bloctel, plus besoin de renouveler son inscription	11
Contester une amende : un site internet vient d'ouvrir	11
Dons pour l'Ukraine : gare aux arnaques	11
Bientôt la fibre pour tous ?	12, 13
L'accès aux urgences facturé	13
<i>J'aime la France</i> (bon de commande)	19
<i>Médecins des armées. Destinées de "santards"</i>	31
La médecine occidentale tire les leçons du conflit ukrainien	46
Sortie pédagogique du lycée naval, lauréat du concours LMD 2021	47

### Éditos

Soutenons l'Ukraine	1
Un nouveau gouvernement	17
André, mon ami, mon frère	33

### Institutions (ministères, INI, ONACVG, etc.)

La politique à l'égard des anciens combattants depuis la Grande Guerre	8, 9
Armées : Sébastien Lecornu, nouveau ministre	20
Anciens combattants et Mémoire : Patricia Mirallès, nouvelle secrétaire d'État	20

### Pensions

La pension de conjoint survivant	6
Point de pension PMI (nouvelles modalités de fixation de la valeur)	30

### Vie de la fondation

Conseil d'administration du 18 novembre 2021	10 à 11
Décoration	16
Livre du Centenaire des PGIG ( <i>J'aime la France</i> )	18
Les Prix 2022 de la Fondation	36 à 43

### Vie de l'association

Décès	6, 32, 45
Assemblée générale 2022	21
Rapport moral 2021	21 à 23
Rapport financier 2021	24 à 27
Compte de résultat 2021	27
Budget 2022	27
Bilan de l'exercice 2021	29
Affectation du résultat 2021	29
Mandat des administrateurs	29
<i>In memoriam</i> (André Auberger)	34
Témoignages sur André Auberger	35
98 <sup>e</sup> ravivage de la Flamme	43

## Cotisations à l'Association

### Montants 2023

Membres actifs	: 36 €
Membres bienfaiteurs	: 50 €
Veuves	: 1 €

La cotisation doit être versée au siège national dont le numéro de compte-chèques postal est 020 57 717 46 T (excepté pour nos camarades d'Alsace qui doivent la verser à leur comité).

### Mise à jour de la carte

Pour ceux qui désirent mettre à jour leur carte de membre, il est possible de l'adresser au secrétariat national, accompagnée d'une enveloppe timbrée à leur adresse. Elle leur sera retournée après apposition du cachet millésimé.

### ☛ Dons

#### Reçu fiscal

Les règles fixées par l'administration fiscale empêchent l'association de délivrer des reçus fiscaux.

En revanche, selon les termes de l'article 200-1a du Code général des impôts : « *Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant les sommes prises dans la limite de 20% du revenu imposable qui correspondent à des dons au profit de fondations reconnues d'utilité publique.* »

En conséquence, si vous souhaitez obtenir un reçu fiscal, adressez votre don à la **Fondation des plus grands invalides de guerre**.

## LE GRAND INVALIDE

Organe de la Fondation  
des plus grands invalides de guerre

**n° 822 - septembre - décembre 2022**

quadrimestriel - 100<sup>e</sup> année

**siège** : 13, avenue de La Motte-Picquet  
75007 Paris

**directeur de la publication** : Charles Deygas

**rédacteur en chef** : Bernard Le Ferran

**relecteurs** : Josette Casal - Sophie Le Ferran

**imprimeur** : Bulet Graphics - 12, rue de Lyon  
94700 Maisons-Alfort

**commission paritaire** : 0125 A 06338

3<sup>e</sup> quadrimestre 2022 - ISSN 1162 - 5031